

STANTEC INC.

PLACEMENT DE NOUVELLES ACTIONS ORDINAIRES PAR VOIE DE PRISE FERME

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

Émetteur :	Stantec Inc. (« Stantec » ou la « Société »).
Placement :	Placement de 2 703 000 actions ordinaires non émises (les « actions ordinaires »)
Produit brut :	250 027 500 \$ compte non tenu de l'exercice de l'option de surallocation (au sens donné à ce terme ci-après).
Prix d'offre :	92,50 \$ l'action ordinaire (le « prix d'offre »).
Option de surallocation :	La Société a accordé aux preneurs fermes une option de surallocation (l'« option de surallocation ») leur permettant de souscrire un maximum de 405 450 actions ordinaires additionnelles au prix d'offre moyennant un produit brut additionnel pour la Société pouvant atteindre 37 504 125 \$ et pouvant être exercée pendant 30 jours après la clôture du placement.
Emploi du produit :	Le produit net du placement (y compris le produit net reçu dans le cadre de l'option de surallocation) sera affecté au remboursement de l'encours de la facilité de crédit de la Société afin de créer une capacité additionnelle, pour ensuite être affecté au financement de possibilités d'acquisition et d'initiatives de croissance futures ainsi qu'aux besoins généraux de l'entreprise.
Dividendes :	Les dividendes au comptant sont payables trimestriellement. Le premier dividende auquel les acquéreurs des actions ordinaires aux termes des présentes auront droit est le dividende qui devrait être versé le 16 janvier 2024 aux actionnaires inscrits le 29 décembre 2023 ou vers cette date.
Forme du placement :	Les actions ordinaires seront offertes au public dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada au moyen d'un supplément de prospectus se rapportant au prospectus simplifié préalable de base de la Société daté du 18 novembre 2022 et peuvent être offertes dans le cadre d'un placement privé à des « acheteurs institutionnels admissibles » aux États-Unis conformément à la dispense d'inscription prévue à la Section 4(a)(2) de la <i>Securities Act of 1933</i> des États-Unis, dans sa version modifiée, ou à toute autre dispense d'inscription; et, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, tout autre territoire qui n'exigerait pas le dépôt d'un prospectus, d'une déclaration d'inscription, d'une notice d'offre ou d'un document semblable et qui n'obligerait pas la Société à produire des déclarations ou à remplir d'autres obligations dans ce territoire. Un exemplaire du prospectus préalable de base est disponible à l'adresse www.sedarplus.ca et un exemplaire du supplément de prospectus sera disponible à cette adresse.
Type de prise ferme :	Acquisition ferme, sous réserve d'une convention de prise ferme acceptable pour les parties contenant des clauses de dispense d'exécution pour force majeure, pour mesure réglementaire et pour changement défavorable important en vigueur jusqu'à la clôture.
Inscription à la cote :	Une demande d'inscription des actions ordinaires à la cote de la Bourse de Toronto sera présentée, inscription qui doit être approuvée sous condition avant la clôture. Une demande d'inscription des actions ordinaires à la cote de la Bourse de New York sera également faite. Les actions ordinaires de la Société sont actuellement inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « STN » et à la cote de la Bourse de New York sous le symbole « STN ».
Admissibilité :	Admissible conformément aux lois habituelles et pour les REER, les FERR, les REEE, les REEI, les RPDB, les CELI et les CELIAPP.
Teneurs de livres :	Financière Banque Nationale Inc. et Marchés des capitaux CIBC.
Rémunération :	4,0 %.
Date de clôture :	Le 29 novembre 2023 ou vers cette date.